



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des
Transports, auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Paris, le 26 septembre 2018

Communiqué de presse

Le ministère des Transports publie l'état et l'entretien des ponts du réseau routier national

Comme Elisabeth BORNE s'y était engagée, le Ministère chargé des Transports publie aujourd'hui sur son site une rubrique dédiée à l'état et l'entretien des ponts du réseau routier national (RRN). Pour la Ministre, « les citoyens sont légitimement en droit de disposer des informations utiles quant à l'état des ouvrages d'art ».

Cette rubrique du site Internet présente ainsi le fonctionnement de la surveillance des ponts en France. Est également mise à la disposition de tous les citoyens la liste à la fin de l'année 2017 des environ 160 plus grands ponts du RRN, que ce soit sur le réseau concédé comme non concédé. Cette liste est le fruit d'un important travail d'analyse technique et de synthèse de données des services du ministère. Elle sera progressivement enrichie des autres ouvrages du réseau.

La publication de cette liste montre que chacun des ponts du RRN – que ce soit sur le réseau national concédé comme non concédé – fait l'objet d'un suivi très précis par les services de l'Etat, avec au moins une inspection détaillée chaque année et un audit complet tous les 3 ans.

Cette classification de l'état des ponts est un outil pour indiquer le niveau des réparations nécessaires et leur degré d'urgence. Elle ne traduit pas de risque de sécurité. Il est rappelé que des restrictions de circulation peuvent être mises en place si cela s'avérait nécessaire pour garantir la sécurité des usagers lorsqu'un défaut est détecté.

S'agissant des 2 seuls ponts classés 3U, soit la catégorie indiquant que des travaux urgents de réparation sont nécessaires, le Ministère confirme que les réparations sont d'ores et déjà soit engagées soit achevées :

- Le viaduc de Caronte a fait l'objet de travaux, qui se poursuivent. Le comité d'expert qui s'est réuni en avril 2018 a permis d'ores et déjà de lever le caractère U de la cotation de l'ouvrage, que la prochaine inspection ou visite permettra de confirmer.
- Le viaduc d'Echinghen a fait l'objet de premiers travaux de réparation pérennes à l'automne 2017, et des travaux complémentaires sont actuellement programmés. L'ensemble des travaux devrait s'achever à la fin de l'année 2019.

Retrouvez ici la rubrique dédiée à l'entretien des ponts et ouvrages d'art du réseau routier national : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lentretien-du-reseau-routier-en-france>

La Ministre rappelle qu'en matière d'infrastructures de transports, le Gouvernement a donné depuis le début du quinquennat une priorité très claire à l'entretien des réseaux existants. Dès cette année, les crédits alloués à l'entretien routier ont augmenté, passant de 700M€ à 800M€. Dans le cadre de la programmation des investissements de transports, qui sera présentée prochainement dans le projet de loi d'orientation des mobilités, ces moyens seront en progression constante durant le quinquennat, pour atteindre 930M€ par an en 2023.

Concernant les routes départementales et communales, les collectivités sont en charge de leur entretien. Cependant, l'Etat apporte son soutien technique aux collectivités à travers l'expertise et l'ingénierie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Par ailleurs, l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM) et l'Observatoire national de la route permettent de partager les pratiques et les données sur l'état des routes. Dans un objectif de transparence sur l'état des infrastructures, le Gouvernement invite les collectivités concernées à achever au plus vite la mise en commun des données relatives aux principaux ouvrages d'art.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)